

Un contrat de service prometteur entre la Ville de Saint-Constant et le Complexe Le Partage

Saint-Constant, le 30 juin 2021 – C'est mardi le 29 juin, que la Ville de Saint-Constant a confirmé la passation de la gestion de l'Écocentre au Complexe Le Partage lors de la séance extraordinaire du conseil municipal. Dans la foulée de son Plan directeur de développement durable, cette décision permettra à la Ville de favoriser un développement économique, social et environnemental dans le déploiement de ce service « plus » où le citoyen est au centre de toutes les décisions et actions.



Ce contrat de service vient en soutien à la mission de l'organisme Complexe Le Partage. L'équipe de ce dernier priorisera le service à la clientèle, la collecte de données, la sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques et assurera également le réemploi, la récupération et la valorisation afin notamment d'optimiser les opérations pour rencontrer les objectifs environnementaux du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles. De plus, en réponse à la grande demande, l'Écocentre maintiendra son ouverture sur semaine et ouvrira dorénavant à l'année à tous les samedis, ce qui permettra d'augmenter la moyenne d'achalandage et les tonnages de matières détournées de l'enfouissement.

« Lorsque la Ville nous a approché, nous avons vu une opportunité pour diversifier et augmenter nos revenus dans le but d'aider encore plus et mieux les familles défavorisées de Saint-Constant en cohérence avec notre mission en sécurité alimentaire. De plus, c'est une autre façon que le Complexe Le Partage a de s'impliquer afin de laisser un monde plus vert, plus propre et écoresponsable aux citoyens actuels et aux générations futures. Ce projet sera aussi une porte d'entrée vers une nouvelle phase d'Écocentre qui intégrera des personnes avec déficiences intellectuelles légères et éloignées du marché du travail », souligne le directeur général du Complexe Le Partage, Frédéric Côté.

Afin de laisser place à ces idéaux, les deux employés municipaux actuellement en poste seront réaffectés à d'autres opérations essentielles des travaux publics. Cette décision permettra de dégager les travaux publics de cette responsabilité pour se concentrer sur l'entretien des bâtiments et infrastructures municipales, de miser sur le développement non seulement social de la cause, mais aussi de laisser place à une relève impliquée ayant à cœur la mission de l'organisme et ce, dès cet automne.

« La vision et la planification proposée par la Ville ont été pour nous des éléments décisifs qui ont favorisé notre implication. Nous ne pouvons tout dévoiler pour le moment, mais plusieurs autres beaux projets, en synergie avec le nouvel Écocentre, seront dévoilés au cours des prochains mois », indique le président du conseil d'administration du Complexe Le Partage, Hugo Bélanger.



« Nous sommes extrêmement fiers de pouvoir travailler de concert avec le Complexe Le Partage pour la gestion de l'Écocentre. Cette nouvelle collaboration représente bien plus qu'un avantage économique à nos yeux. C'est surtout une porte d'entrée vers des projets qui auront un effet de levier pour notre collectivité et qui rejoignent notre mission sociale et environnementale. Ce nouveau modèle de gestion d'Écocentre sera grandement bénéfique à nos citoyens et nous ne pouvons qu'être très confiants pour tout le positif que cette entente amènera », mentionne le maire, Jean-Claude Boyer.

– 30 –

Source :

Service des communications

Ville de Saint-Constant

450 638-2010, poste 7460

communication@saint-constant.ca